



COMPTE RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil communautaire s'est réuni en séance publique à l'amphithéâtre 400 de l'Université de la Nive à Bayonne, le samedi 23 septembre 2017 à 9 heures 15, sur invitation en date du 15 septembre 2017 adressée par Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président et affichée le 15 septembre 2017. Il a délibéré sur les questions suivantes dont le compte-rendu a été affiché sur les panneaux de l'Hôtel de l'Agglomération.

PRESENTS :

AGUERGARAY Léonie, ALÇUGARAT Christian, ALZURI Emmanuel (jusqu'à l'OJ N°52), ANCHORDOQUY Jean-Michel, APEÇARENA Jean-Pierre, ARCOUET Serge, ARRABIT Bernard, ARROSSAGARAY Pierre, BACHO Sauveur, BARANTHOL Jean-Marc, BARÈTS Claude représenté par MAITIA Jean-Pierre, BAUDRY Paul (jusqu'à l'OJ N°47), BEGUE Catherine (jusqu'à l'OJ N°61), BEGUIERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder représentée par DIRIBARNE Lionel (jusqu'à OJ N°51), BELLEAU Gabriel, BERARD Marc, BERGÉ Mathieu (à compter de l'OJ N°16), BERLAN Simone, BERRA Jean-Michel, BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°46), BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°35), BIDART Jean-Paul, BIDEGARAY Barthélémy, BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony (jusqu'à l'OJ N°55), BONZOM Jean-Marc, BOSCOQ Dominique, BRAU-BOIRIE Françoise, BRISSON Max, JOUGLEUX Bernadette, BUSSIRON Jean-Yves représenté par POUYANNE Raymond, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAPDEVIELLE Colette, CARPENTIER Vincent, CARRICABURU Jean, CARRICART Pierre, CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard, CASET Jean-Louis représenté par POYDESSUS Dominique, CASTAGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie, CAZALIS Christelle, CHANGALA André, CHASSERIAUD Patrick, CLAVERIE Peio, CURUTCHARRY Antton représenté par COSCARAT Jean-Michel, DAGORRET François représenté par DETCHEGARAY Valérie, DALLEMANE Michel, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole (jusqu'à l'OJ N°66), DE CORAL Odile, DE LARA Manuel, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien représenté par HARISTOY Marie-Claire, DENDARIETA Michel (jusqu'à l'OJ N°25), DEQUEKER Valérie, DESTIZON Patrick, DEVEZE Christian, DOYHENART Jean-Jacques, DUHART Agnès, DUHART Peyuco, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ELGOYHEN Monique, ELGUE Martin (jusqu'à l'OJ N°61), ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELISSALDE Philippe, ELIZALDE Iker, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ERGUY Chantal, ERREÇARRET Anicet, ETCHART Jean-Louis, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, ETCHETO Henri (à compter de l'OJ N°7 et jusqu'à l'OJ N°53), ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Michel, EXILARD Pascale, EYHERABIDE Pierre, FIESCHI Pierre, FONTAINE Arnaud, FOURNIER Jean-Louis représenté par PEYREBLANQUE Pascal, GALANT Jean-Michel représenté par ETCHENIQUE Philippe, GALLOIS Françoise, GAMOY Roger représenté par ITURBURUA Jean-Paul, GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis, GETTENPORCHE Claudine, GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph (jusqu'à l'OJ N°52), GUILLEMOTONIA Pierre (jusqu'à l'OJ N°53), HACALA Germaine, HAYE Ghislaine, HIALLE Sylvie, HIRIART Michel (jusqu'à l'OJ N°50), HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki, IBARRA Michel, IDIART Alphonse représenté par LHOSMOT Jean-Bernard, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien (jusqu'à l'OJ N°51), INCHAUSPÉ Henry (jusqu'à l'OJ N°51), IPUTCHA Jean-Marie, IRIART Alain (jusqu'à l'OJ N°60), IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGOIN Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°63), IRUMÉ Jacques (jusqu'à l'OJ N°61), IRUMÉ Jean-Michel (jusqu'à l'OJ N°61), ITHURRALDE Éric, JOCOU Pascal (jusqu'à l'OJ N°13), JONCOHALSA Christian, KEHRIG-COTTENÇON Chantal, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°25), LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier, LAFITE Guy, LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°47), LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton, LARRALDE André, LARRAMENDY Jules,

LARRANDA Régine, LATAILLADE Robert, LESPADE Daniel, LEIZAGOYEN Sylvie, LOUGAROT Bernard (jusqu'à l'OJ N°49), LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques représenté par AROTCE CASTILLON Marie Noëlle, MANDAGARAN Arnaud représenté par LARBAIGT Bernard, MARTINDOLHAGARAY Christine, MEYZENC Sylvie (jusqu'à l'OJ N°8), MIALOCQ Marie-José, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°3 et jusqu'à l'OJ N°26), MOTSCH Nathalie (jusqu'à l'OJ N°43), MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric (jusqu'à l'OJ N°61), NEGUELOUART Pascal (jusqu'à l'OJ N°46), NEYS Philippe (jusqu'à l'OJ N°15), NOUSBAUM Pierre-Marie (jusqu'à l'OJ N°17), OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel (jusqu'à l'OJ N°24), OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude (jusqu'à l'OJ N°17), ONDARS Yves représenté par BISCHAICHIPY Maité, ORTIZ Laurent, PONS Yves (jusqu'à l'OJ N°63), POULOU Guy, POYDESSUS Jean-Louis (jusqu'à l'OJ N°61), POYDESSUS Philippe (jusqu'à l'OJ N°51), PRAT Jean-Michel, PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc représenté par DUFOURCQ Robert, SAN PEDRO Jean (jusqu'à l'OJ N°51), SANPONS Maryse, SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, SERVAIS Florence, SOROSTE Michel (jusqu'à l'OJ N°63), THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, UHART Michel, URRUTIAGUER Sauveur (jusqu'à l'OJ N°17), UTHURRALT Dominique, VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

ABBADIE Arnaud, AGUERRE Barthélémy, ALDACOURROU Michel, ANGLADE Jean-François, ARAMENDI Philippe, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, BARATE Jean-Michel, BARUCQ Guillaume, BIDEgain Gérard, BORDES Alexandre, BURRE CASSOU Marie-Pierre, CAMOU Jean-Michel, CARRERE Bruno, DAVANT Allande, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUBOIS Alain, ECHEVERRIA Andrée, ECHEVERRIA Philippe, ERNAGA Michel, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ESMIEU Alain, ESPIAUBE Marie-José, ETCHART Jean-Pierre, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY René, EYHARTS Jean-Marie, GARICOITZ Robert, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HARRIET Jean-Pierre, HEUGUEROT Daniel, IDIART Michel, INCHAUSPÉ Beñat, IRASTORZA Didier, IRIGARAY Bruno, IRIGOIN Didier, IRIGOYEN Nathalie, ITHURRIA Nicole, JUZAN Philippe, LAPEYRADE Roger, LARRODE Jean-Pascal, LASSERRE Marie, LASSERRE-DAVID Florence, LAUQUÉ Christine, LEURGORRY Charles, LISSARDY Sandra, MONDORGE Guy, PEILLEN Jean-Marc, PICARD-FELICES Marie, SUESCUN Pierre, TRANCHÉ Frédéric, UGALDE Yves.

PROCURATIONS :

ALZURI Emmanuel à SANPONS Maryse (à compter de l'OJ N°53) ; ARAMENDI Philippe à ELIZALDE Iker, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre à IBARRA Michel, BARUCQ Guillaume à MOTSCH Nathalie (jusqu'à l'OJ N°43), BERGÉ Mathieu à CAPDEVIELLE Colette (jusqu'à l'OJ N°15), BERTHET André à DEQUEKER Valérie (à compter de l'OJ N°47), BICAIN Jean-Michel à BIDART Jean-Paul (à compter l'OJ N°36), BIDEgain Gérard à NARBAÏS-JAUREGUY Eric (jusqu'à l'OJ N°61), BORDES Alexandre à DALLEMANE Michel, CARRERE Bruno à GALLOIS Françoise, DONAPETRY Jean-Michel à GASTAMBIDE Arño, DUBOIS Alain à ANCHORDOQUY Jean-Michel, ECHEVERRIA Andrée à AGUERGARAY Léonie, ECHEVERRIA Philippe à BAUDRY Paul (jusqu'à l'OJ N°47), ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe à DUHART Agnès, ESMIEU Alain à DURRUTY Sylvie, ESPIAUBE Marie-José à DOYHENART Jean-Jacques, ETCHEMAITE Pierre à ARROSSAGARAY Pierre, ETCHEMENDY René à OLCOMENDY Daniel, ETCHETO Henri à CAPDEVIELLE Colette (à compter de l'OJ N°54), EYHARTS Jean-Marie à HIRIGOYEN Roland, GARICOITZ Robert à EYHERABIDE Pierre, GOMEZ Ruben à VILLENEUVE Arnaud, HARRIET Jean-Pierre à SANSBERRO Thierry, HEUGUEROT Daniel à EXILARD Pascale, HIRIART Michel à POULOU Guy (à compter de l'OJ N°51), INCHAUSPÉ Beñat à FIESCHI Pierre, IRASTORZA Didier à JOUGLEUX Bernadette, ITHURRIA Nicole à ELHORGADARGAINS Gaxuxa, JOCOU Pascal à ARRABIT Bernard (à compter de l'OJ N°14), LABORDELAVIGNETTE Jean-Baptiste à DUHART Peyuco (à compter de l'OJ N°27), LARRODE Jean-Pascal à BERLAN Simone, LASSERRE Marie à BERTHET André (jusqu'à l'OJ N°46), LASSERRE-DAVID Florence à HIALLE Sylvie, LAUQUÉ Christine à LACASSAGNE Alain, LISSARDY Sandra à NOUSBAUM Pierre-Marie (jusqu'à l'OJ N°17), MEYZENC Sylvie à MILLET-BARBE Christian (à compter de l'OJ N°10), MIRANDE Jean-Pierre à ETCHEBEST Michel (à compter de l'OJ N°28), MONDORGE Guy à PONS Yves (jusqu'à l'OJ N°63), NEGUELOUART Pascal à LARRALDE André (à compter OJ N°47), NEYS Philippe à DEVEZE Christian (à compter de l'OJ N°16), NOUSBAUM Pierre-Marie à HIRIART Michel (à compter de l'OJ N°18 et jusqu'à l'OJ N°50), OÇAFRAIN Michel à OÇAFRAIN Gilbert à compter de l'OJ N°26), OLIVE Claude à BLEUZE Anthony (à compter de l'OJ N°18 jusqu'à l'OJ N°55), PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri (à compter de l'OJ N°7 et

jusqu'à l'OJ N°53), UGALDE Yves à SOROSTE Michel jusqu'à l'OJ N°63), URRUTIAGUER Sauveur à DELGUE Jean Pierre (à compter de l'OJ N°18).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur LARRALDE André.

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 9h30.

OJ N°1 - INSTALLATION DE MADAME BERNADETTE JOUGLEUX EN QUALITE DE CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE, EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR VINCENT BRU, DEMISSIONNAIRE.

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Monsieur Vincent BRU a exprimé le souhait de se démettre de ses fonctions de maire et de son mandat de conseiller communautaire, à la suite de son élection en qualité de député des Pyrénées-Atlantiques.

Par délibération du 11 septembre 2017, le Conseil municipal de la commune de Cambo les Bains a ainsi été amené à procéder à une nouvelle élection, à l'issue de laquelle Madame Bernadette JOUGLEUX, Maire, a été élue conseillère communautaire, pour pourvoir le siège devenu vacant.

Je vous demande de bien vouloir procéder à l'installation de Madame Bernadette JOUGLEUX, en qualité de conseillère communautaire.

Madame Bernadette JOUGLEUX est installée en qualité de conseillère communautaire.

OJ N°2 - ELECTION EN VUE DE PROCEDER AU REMPLACEMENT DE MONSIEUR VINCENT BRU AU SEIN DU CONSEIL PERMANENT.

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Monsieur Vincent BRU ne détenant plus de mandat au sein du conseil communautaire, il convient de procéder à son remplacement au sein du Conseil permanent.

Il est rappelé que les membres du Conseil permanent sont élus au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Pour le poste vacant de Monsieur Vincent BRU au sein du Conseil permanent, je propose la candidature de Monsieur DEVEZE Christian.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Je déclare le scrutin ouvert.

Présents : 177
Procurations : 31
Total votants : 208

Résultats du premier tour de scrutin

Votants : 208
A déduire : 43
- Votes blancs / Votes nuls : 12
- Non exprimés : 31
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 165
Majorité absolue : 83

Ont obtenu :

NOM PRENOM (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANCHORDOQUY Jean-Michel	3	Trois
DEVEZE Christian	162	Cent soixante-deux

Monsieur DEVEZE Christian ayant obtenu la majorité absolue est proclamé membre du Conseil permanent de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

OJ N°3 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.
CHARTRE DE GOUVERNANCE ACCOMPAGNANT LE TRANSFERT DE LA
COMPETENCE « DOCUMENTS D'URBANISME ».

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire est invité à adopter la charte de gouvernance accompagnant le transfert de la compétence urbanisme.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 201 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 7

Abstention : 018 BARETS Claude

Non votants : 021 BEGUE Catherine, 042 JOUGLEUX Bernadette, 050 CARRICABURU Jean, 076 DEVEZE Christian, 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 167 LAFITTE Pascal, 186 MANDAGARAN Arnaud

OJ N°4 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.
COMMUNE D'ANGLLET - ADOPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°4 DU PLAN
LOCAL D'URBANISME (PÔLE TERRITORIAL CÔTE BASQUE – ADOUR).

Rapporteur : M. Pascal JOCOU

Le Conseil communautaire est invité à :

- tirer le bilan de la mise à disposition du public pendant un mois du dossier de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Anglet, en constatant qu'aucune observation n'a été formulée durant le délai de consultation du dossier;
- adopter le dossier de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Anglet annexé à la délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 199 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 7

Abstention : 028 BERRA Jean-Michel

Ne prend pas part au vote : 018 BARETS Claude, 164 LACASSAGNE Alain
Non votants : 029 BERTHET André, 042 JOUGLEUX Bernadette, 050 CARRICABURU
Jean, 076 DEVEZE Christian, 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 186 MANDAGARAN Arnaud, 218
SECALOT Michel

OJ N°5 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.
COMMUNE DE BIARRITZ - APPROBATION DE LA MODIFICATION N°10 DU PLAN
LOCAL D'URBANISME (PÔLE TERRITORIAL CÔTE BASQUE – ADOUR).

Rapporteur : M. Pascal JOCOU

Il est demandé au Conseil communautaire d'approuver le dossier de modification n°10 ci-annexé du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Biarritz en tenant compte des cinq recommandations demandées par Monsieur le commissaire- enquêteur, selon les éléments consignés dans le tableau annexé à la délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 197 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 1
Non votants : 11

Ne prend pas part au vote : 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 015 BACHO Sauveur, 018 BARETS Claude, 029 BERTHET André, 042
JOUGLEUX Bernadette, 050 CARRICABURU Jean, 076 DEVEZE Christian, 090
ELISSALDE Philippe, 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 167 LAFITTE Pascal, 186 MANDAGARAN
Arnaud, 218 SECALOT Michel

OJ N°6 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.
COMMUNE D'AHETZE - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DU
PLAN LOCAL D'URBANISME (PÔLE TERRITORIAL SUD PAYS BASQUE).

Rapporteur : Mme Marie-José MIALOCQ

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de clôturer la procédure de la concertation relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ahetze, conformément à la délibération du Conseil municipal du 21 janvier 2015 et d'en arrêter le bilan ;
- d'arrêter le projet de PLU de la commune d'Ahetze tel qu'il est annexé à la présente délibération et auquel sont applicables l'ensemble des articles R. 151-1 à R. 151-55 du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 196 voix

Contre : 0 voix
Abstention : 1
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 9

Abstention : 197 NEGUELOUART Pascal

Ne prend pas part au vote : 068 DE CORAL Odile, 090 ELISSALDE Philippe, 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 029 BERTHET André, 042 JOUGLEUX Bernadette, 050 CARRICABURU Jean, 076 DEVEZE Christian, 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 153 IRIGOIN Jean-Pierre, 177 LASSERRE Marie (029 BERTHET André), 186 MANDAGARAN Arnaud, 218 SECALOT Michel

OJ N°7 - AMENAGEMENT ET HABITAT.

PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LUZ - APPROBATION DE LA MODIFICATION N°9 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PÔLE TERRITORIAL SUD PAYS BASQUE).

Rapporteur : M. Pascal JOCOU

Il est demandé au Conseil communautaire d'approuver le dossier de modification n°9 ci-annexé du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Jean de Luz en tenant compte des deux modifications demandées par Madame le commissaire-enquêteur :

- apporter des mentions complémentaires à la légende du document graphique (pièces Zonage Nord, Zonage Sud) : remplacement du texte de légende du document graphique « reculement de 5m » par « reculement graphique » en se reportant aux distances mentionnées sur le plan de zonage ;
- modifier le rapport de présentation complémentaire en mentionnant que le projet de changement de zonage avenue Larreguy concerne la parcelle BE40 et une partie de la parcelle BE 66, comme le montre le plan de zonage Nord.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 138 voix
Contre : 25 voix
Abstention : 32
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 13

Contre : 002 AGUERGARAY Léonie , 004 ALCUGARAT Christian , 007 ANCHORDOQUY Jean-Michel , 010 ARAMENDI Philippe , 080 DUBOIS Alain , 085 ECHEVERRIA Andrée , 087 ELGOYHEN Monique , 091 ELIZALDE Iker , 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 106 ETCHEMENDY René , 109 ETCHEVERRY Maialen , 112 EXILARD Pascale , 119 GALLOIS Françoise , 122 GASTAMBIDE Arno , 130 GUILLEMOTONIA Pierre , 134 HEUGUEROT Daniel , 143 IHIDOY Sébastien , 147 IRASTORZA Didier , 153 IRIGOIN Jean-Pierre , 167 LAFITTE Pascal , 184 LOUGAROT Bernard , 201 OCAFRAIN Michel , 202 OLCOMENDY Daniel , 218 SECALOT Michel , 226 UHART Michel

Abstention : 014 ARROSSAGARAY Pierre , 024 BELLEAU Gabriel , 031 BICAIN Jean-Michel , 043 BUSSIRON Jean-Yves , 049 CARRERE Bruno , 056 CASTAING Alain , 058 CAZALIS Christelle , 059 CHANGALA André , 061 CLAVERIE Peio , 077 DONAPETRY Jean-Michel , 078 DOYHENART Jean-Jacques , 093 ERGUY Chantal , 098 ESPIAUBE Marie-José , 099 ETCHEART Jean-Louis , 101 ETCHEBERRY Jean-Jacques , 104

ETCHEMAITE Pierre , 115 FIESCHI Pierre , 120 GAMOY Roger , 133 HAYE Ghislaine , 144 INCHAUSPE Benat , 145 INCHAUSPE Henry , 146 IPUTCHA Jean-Marie , 149 IRIART Jean-Claude , 150 IRIART Jean-Pierre , 172 LARRALDE André , 174 LARRANDA Régine , 197 NEGUELOUART Pascal , 198 NEYS Philippe , 204 ONDARS Yves , 212 PREBENDE Jean-Louis , 216 SANPONS Maryse , 233 YBARGARAY Jean-Claude

Ne prend pas part au vote : 044 BUTORI Nicole, 083 DURRUTY Sylvie, 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 042 JOUGLEUX Bernadette, 050 CARRICABURU Jean, 064 DALLEMANE Michel, 068 DE CORAL Odile, 073 DENDARIETA Michel, 076 DEVEZE Christian, 105 ETCHEMENDY Jean , 118 GALANT Jean-Michel , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 166 LAFITE Guy , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie

OJ N°8 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.
COMMUNE DE SAINT MICHEL - APPROBATION DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PÔLE TERRITORIAL GARAZI BAIGORRI).

Rapporteur : Mme Marie-José MIALOCQ

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de lever les trois réserves et quatre recommandations émises par le commissaire-enquêteur ;
- d'approuver les modifications apportées au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Michel, portées dans le tableau des modifications par rapport au dossier arrêté ;
- d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Michel, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 202 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 7

Ne prend pas part au vote : 068 DE CORAL Odile , 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 028 BERRA Jean-Michel , 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean ,076 DEVEZE Christian , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 186 MANDAGARAN Arnaud , 187 MARTIN DOLHAGARAY Christine

OJ N°9 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL CÔTE BASQUE - ADOUR –
REDEFINITION DES MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE COLLABORATION
ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
(PÔLE TERRITORIAL CÔTE BASQUE - ADOUR).

Rapporteur : M. Pascal JOCOU

Il est demandé au Conseil communautaire d'arrêter les nouvelles modalités de collaboration entre les communes et la Communauté d'Agglomération Pays Basque et notamment :

- valider les nouvelles instances de gouvernance du PLUi Côte Basque-Adour,
- convenir de la nouvelle composition du Comité de Pilotage du PLUi Côte Basque – Adour,

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 200 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 8

Ne prend pas part au vote : 068 DE CORAL Odile , 149 IRIART Jean-Claude

Non votants : 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 076 DEVEZE Christian , 081 DUHART Agnès , 109 ETCHEVERRY Maialen , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 166 LAFITE Guy , 186 MANDAGARAN Arnaud

OJ N°10 - AMENAGEMENT ET HABITAT.

PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE HASPARREN – REDEFINITION DES MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE COLLABORATION ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE (PÔLE TERRITORIAL PAYS DE HASPARREN).

Rapporteur : M. Pascal JOCOU

Il est demandé au Conseil communautaire d'arrêter les nouvelles modalités de collaboration entre les communes et la Communauté d'Agglomération Pays Basque et notamment :

- valider les nouvelles instances de gouvernance du PLUi du Pays de Hasparren,
- convenir de la nouvelle composition du Comité de Pilotage du PLUi du Pays de Hasparren.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 199 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 11

Ne prend pas part au vote : 068 DE CORAL Odile

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 028 BERRA Jean-Michel , 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 076 DEVEZE Christian , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 081 DUHART Agnès , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie , 203 OLIVE Claude

OJ N°11 - AMENAGEMENT ET HABITAT.

PLANIFICATION – AUTORISATIONS DROIT DES SOLS.

PRESTATION DE SERVICE POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME POUR LA COMMUNE DE BEGUIOS (PÔLE TERRITORIAL AMIKUZE).

Rapporteur : Mme Marie-José MIALOCQ

Il est proposé au Conseil communautaire:

- d'approuver la réalisation d'une prestation de services pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de la commune de Béguios, conformément aux modalités exposées ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer avec la commune la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme correspondante, ainsi que toutes autres pièces afférentes à ce dossier.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 200 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 11

Non votants : 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 076 DEVEZE Christian , 118 GALANT Jean-Michel , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 133 HAYE Ghislaine , 186 MANDAGARAN Arnaud , 188 MEYZENC Sylvie (190 MILLET-BARBE Christian), 190 MILLET-BARBE Christian , 220 SOROSTE Michel , 225 UGALDE Yves (220 SOROSTE Michel)

OJ N°12 - AMENAGEMENT ET HABITAT.

PROTECTION PATRIMOINES ET PAYSAGES.

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL CÔTE BASQUE – ADOUR-REDEFINITION DES MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE COLLABORATION ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE (PÔLE TERRITORIAL CÔTE BASQUE – ADOUR).

Rapporteur : M. Pascal JOCOU

Il est demandé au Conseil communautaire d'arrêter les nouvelles modalités de collaboration entre les communes et la Communauté d'Agglomération et notamment :

- valider les nouvelles instances de gouvernance du RLPi Côte Basque - Adour,
- convenir de la nouvelle composition du Comité de Pilotage du RLPi Côte Basque - Adour ;

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 202 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 7

Abstention : 070 DE PAREDES Xavier

Ne prend pas part au vote : 149 IRIART Jean-Claude

Non votants : 028 BERRA Jean-Michel , 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 076 DEVEZE Christian , 083 DURRUTY Sylvie , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 186 MANDAGARAN Arnaud

OJ N°13 - AMENAGEMENT ET HABITAT. URBANISME COMMERCIAL.
COMMUNE D'ASCAIN – SAISINE DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE
D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC) POUR LE PROJET D'IMPLANTATION
COMMERCIALE CARREFOUR CONTACT (PÔLE TERRITORIAL SUD PAYS BASQUE).

Rapporteur : M. Pascal JOCOU

Afin de mieux appréhender les effets du projet en termes de concurrence avec le commerce local, ses impacts environnementaux et les conditions de son intégration dans un site à risque, il est proposé au Conseil communautaire de saisir la Commission Départementale d'Aménagement Commercial afin de recueillir son avis sur le projet d'implantation commerciale Carrefour Contact dans la zone d'activité Lanzelai à Ascain.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 152 voix

Contre : 34 voix

Abstention : 13

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 10

Contre : 002 AGUERGARAY Léonie , 004 ALCUGARAT Christian , 007 ANCHORDOQUY Jean-Michel , 010 ARAMENDI Philippe , 031 BICAIN Jean-Michel , 032 BIDART Jean-Paul , 035 BISAUTA Martine , 040 BRAU-BOIRIE Françoise , 065 DARASPE Daniel , 068 DE CORAL Odile , 069 DE LARA Manuel , 080 DUBOIS Alain , 085 ECHEVERRIA Andrée , 087 ELGOYHEN Monique , 088 ELGUE Martin , 089 ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa , 091 ELIZALDE Iker , 092 ERDOZAINCYETCHART Christine , 101 ETCHEBERRY Jean-Jacques , 106 ETCHEMENDY René , 107 ETCHEPARE Philippe , 128 GOYHENEIX Joseph , 130 GUILLEMOTONIA Pierre , 158 ITHURRIA Nicole , 181LESPADE Daniel , 191 MINONDO Raymond , 197 NEGUELOUART Pascal , 198 NEYS Philippe , 201 OCAFRAIN Michel , 202 OLCOMENDY Daniel , 204 ONDARS Yves , 210 POYDESSUS Philippe , 218 SECALOT Michel , 226 UHART Michel.

Abstention : 043 BUSSIRON Jean-Yves, 053 CASABONNE Bernard, 077 DONAPETRY Jean-Michel, 099 ETCHART Jean-Louis, 122 GASTAMBIDE Arno, 126 GONZALEZ Francis, 145 INCHAUSPE Henry, 147 IRASTORZA Didier, 165 LACOSTE Xavier, 179 LATAILLADE Robert, 192 MIRANDE Jean-Pierre, 200 OCAFRAIN Gilbert, 209 POYDESSUS Jean-Louis.

Ne prend pas part au vote : 071 DELGUE Jean-Pierre, 195 MOUESCA Colette.

Non votants : 006 ALZURI Emmanuel, 042 JOUGLEUX Bernadette, 050 CARRICABURU Jean, 056 CASTAING Alain, 076 DEVEZE Christian, 083 DURRUTY Sylvie, 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 167 LAFITTE Pascal, 186 MANDAGARAN Arnaud, 227 URRUTIAGUER Sauveur.

OJ N°14 - AMENAGEMENT ET HABITAT. FONCIER ET PROJETS URBAINS.
COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE BAIGORRY - CREATION DE LA ZONE
D'AMENAGEMENT DIFFERE KURUTCHETA (PÔLE TERRITORIAL GARAZI BAIGORRI).

Rapporteur : M. Roland HIRIGOYEN

Le Conseil Communautaire est invité à :

- approuver la création de la Zone d'Aménagement Différé KURUTCHETA d'une superficie de 3 hectares environ sur la commune de Saint Etienne de Baigorry, conformément aux documents annexés ;

- désigner la Communauté d'Agglomération Pays Basque comme titulaire du droit de préemption ZAD pour une durée de 6 ans renouvelable à compter du caractère exécutoire de la délibération de création ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou document afférent au périmètre de la ZAD.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 198 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 10

Contre : 106 ETCHEMENDY René, 202 OLCOMENDY Daniel

Abstention : 165 LACOSTE Xavier

Non votants : 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 076 DEVEZE Christian , 105 ETCHEMENDY Jean , 117 FOURNIER Jean-Louis , 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 167 LAFITTE Pascal , 184 LOUGAROT Bernard , 186 MANDAGARAN Arnaud , 220 SOROSTE Michel

**OJ N°15 - AMENAGEMENT ET HABITAT. FONCIER ET PROJETS URBAINS.
COMMUNE DE SAINT MICHEL - INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.
(PÔLE TERRITORIAL GARAZI BAIGORRI).**

Rapporteur : M. Roland HIRIGOYEN

Le Conseil communautaire est invité à :

- instituer le Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones U et AU délimitées au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Michel approuvé le 23 septembre 2017 au titre des articles L.211 et suivants du code de l'urbanisme relatifs au Droit de Préemption Urbain, et au titre de l'article L 5216-5 II bis du code général des collectivités territoriales relatif au Droit de Préemption Urbain mis en œuvre pour assurer la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, conformément au plan annexé à la présente délibération.

Il est dit que la Zone d'Aménagement Différé dite « ZAD du Centre », créée par arrêté préfectoral en date du 1^{er} juin 2016 s'impose au droit de préemption urbain pendant toute sa durée d'exercice.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 201 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 10

Non votants : 042 JOUGLEUX Bernadette, 043 BUSSIRON Jean-Yves, 050 CARRICABURU Jean, 076 DEVEZE Christian, 117 FOURNIER Jean-Louis, 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 138 IBARLOZA Inaki, 167 LAFITTE Pascal , 186 MANDAGARAN Arnaud , 208 POULOU Guy

**OJ N°16 - AMENAGEMENT ET HABITAT. EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT.
LANCEMENT DE L'ELABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT PAYS
BASQUE.**

Rapporteur : M. Paul BAUDRY

Le Conseil communautaire est invité à :

- décider d'engager la procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat Pays Basque conformément aux articles L. 301-5-1 et L. 302-1 à L. 302-4 et R. 302-2 à R. 302-13 du code de la construction et de l'habitation ;
- désigner les personnes morales associées dont la liste est annexée au présent rapport ;
- autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président en charge de l'habitat à solliciter Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques pour la définition conjointe des modalités d'association de l'État et la transmission du "porter à connaissance" ;
- autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président en charge de l'habitat, à signer tous les actes concourant à l'élaboration de ce PLH.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 203 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 7

Abstention : 051 CARRICART Pierre

Non votants : 020 BAUDRY Paul , 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 076 DEVEZE Christian , 117 FOURNIER Jean-Louis , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 186 MANDAGARAN Arnaud

**OJ N°17 - AMENAGEMENT ET HABITAT. EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT.
INSTALLATION DE LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT.**

Rapporteur : M. Paul BAUDRY

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver la création de la Conférence intercommunale du logement sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à engager la consultation des instances destinées à siéger pour solliciter la désignation de leur représentant,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou document de type administratif, technique ou financier se rapportant à ce dossier.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 202 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 9

Non votants : 040 BRAU-BOIRIE Françoise, 042 JOUGLEUX Bernadette, 050 CARRICABURU Jean, 076 DEVEZE Christian, 127 LEIZAGOYEN Sylvie, 186 MANDAGARAN Arnaud, 188 MEYZENC Sylvie (190 MILLET-BARBE Christian), 189 MIALOCQ Marie José, 214 SAINT ESTEVEN Marc

OJ N°18 - FINANCES ET FISCALITE.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES NIVE ADOUR (RECTIFICATION).

Rapporteur : M. Roland HIRIGOYEN

En application de l'article L2121-14 du CGCT, le Président de la Communauté de Communes Nive-Adour en exercice en 2016, ordonnateur des comptes objets du présent rapport, à savoir Monsieur Roland HIRIGOYEN, se retire au moment du vote.

Ceci étant précisé, le Conseil communautaire est invité à :

- annuler la délibération OJ n°64 du 17 juin 2017 ;
- approuver le compte administratif rectifié du budget principal de la Communauté de Communes Nive-Adour pour l'exercice 2016, selon le document budgétaire joint.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 190 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 2

Ne prend pas part au vote : 3

Non votants : 14

Contre : 136 HIRIART Michel

Abstention : 172 LARRALDE Andre , 174 LARRANDA Régine

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick , 173 LARRAMENDY Jules , 198 NEYS Philippe

Non votants : 042 JOUGLEUX Bernadette , 049 CARRERE Bruno (119 GALLOIS Françoise), 050 CARRICABURU Jean , 075 DESTIZON Patrick , 076 DEVEZE Christian , 117 FOURNIER Jean-Louis , 118 GALANT Jean-Michel , 119 GALLOIS Françoise , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 137 HIRIGOYEN Roland , 186 MANDAGARAN Arnaud , 214 SAINT ESTEVEN Marc

OJ N°19 - FINANCES ET FISCALITE.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2016 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à approuver les propositions d'affectation des résultats du budget principal et des dix-huit budgets annexes de la Communauté d'Agglomération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 209 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote :1
Non votants :0

Ne prend pas part au vote : ETCHETO Henri

OJ N°20 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET PRINCIPAL.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget principal pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 187 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 8
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 11

Contre : 110 ETCHEVERRY Michel

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 115 FIESCHI Pierre, 136 HIRIART Michel , 144 INCHAUSPE Benat , 174 LARRANDA Régine , 184 LOUGAROT Bernard , 199 NOUSBAUM Pierre-Marie

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri , 206 PICARDFELICES Marie

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 066 DARRASSE Nicole , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 090 ELISSALDE Philippe , 122 GASTAMBIDE Arno , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie , 218 SECALOT Michel

OJ N°21 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF CÔTE BASQUE – ADOUR.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe de l'assainissement collectif Côte Basque - Adour pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 187 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 4
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 17

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 174 LARRANDA Régine, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 009 APECARENA Jean-Pierre , 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 060 CHASSERIAUD Patrick , 066 DARRASSE Nicole , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 092 ERDOZAINCY ETCHART Christine , 118 GALANT Jean-Michel , 122 GASTAMBIDE Arno , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 130 GUILLEMOTONIA Pierre , 136 HIRIART Michel , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie , 200 OCAFRAIN Gilbert , 218 SECALOT Michel

OJ N°22 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUD PAYS BASQUE.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe de l'Assainissement collectif Sud Pays Basque pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 191 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 4

Ne prend pas part au vote : 4

Non votants : 11

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques , 098 ESPIAUBE Marie-José , 174 LARRANDA Régine , 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick , 108 ETCHETO Henri , 162 KEHRIG COTTENCON Chantal , 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 011 ARCOUET Serge , 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 066 DARRASSE Nicole , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 122 GASTAMBIDE Arno , 127 LEIZAGOYEN Sylvie , 136 HIRIART Michel , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie

OJ N°23 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe Assainissement non collectif pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 194 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 4

Ne prend pas part au vote : 3

Non votants : 9

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 174 LARRANDA Régine, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 018 BARETS Claude , 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 041 BRISSON Max , 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 090 ELISSALDE Philippe , 157 ITHURRALDE Eric , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie

OJ N°24 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE L’EAU POTABLE BIDACHE.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe de l’Eau Potable Bidache pour l’exercice 2017.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 179 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 3

Ne prend pas part au vote : 3

Non votants : 23

Contre : 136 HIRIART Michel , 199 NOUSBAUM Pierre-Marie

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques , 098 ESPIAUBE Marie-José , 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick , 108 ETCHETO Henri , 206 PICARDFELICES Marie

Non votants : 006 ALZURI Emmanuel , 009 APECARENA Jean-Pierre , 018 BARETS Claude , 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 025 BERARD Marc , 026 BERGE Mathieu , 042 JOUGLEUX Bernadette , 044 BUTORI Nicole , 045 CACHENAUT Bernard , 050 CARRICABURU Jean , 073 DENDARIETA Michel , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 085 ECHEVERRIA Andrée (002 AGUERGARAY Léonie), 102 ETCHEBEST Michel , 107 ETCHEPARE Philippe , 118 GALANT Jean-Michel , 122 GASTAMBIDE Arno , 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie , 201 OCAFRAIN Michel , 204 ONDARS Yves , 230 VEUNAC Jacques

OJ N°25 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE L’EAU POTABLE SUD PAYS BASQUE.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe de l’Eau potable Sud Pays Basque pour l’exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 187 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3

Ne prend pas part au vote : 4

Non votants : 15

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 173 LARRAMENDY Jules, 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 018 BARETS Claude, 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 024 BELLEAU Gabriel , 042 JOUGLEUX Bernadette , 044 BUTORI Nicole , 050 CARRICABURU Jean , 073 DENDARIETA Michel , 101 ETCHEBERRY Jean-Jacques , 153 IRIGOIN Jean-Pierre , 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste , 186 MANDAGARAN Arnaud , 192 MIRANDE Jean-Pierre , 194 MOTSCH Nathalie , 218 SECALOT Michel , 225 UGALDE Yves (220 SOROSTE Michel)

OJ N°26 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITES.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe des zones d'activités pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 186 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 4

Ne prend pas part au vote : 3

Non votants : 15

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 174 LARRANDA Régine, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 038 BORDES Alexandre (064 DALLEMANE Michel), 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 064 DALLEMANE Michel , 147 IRASTORZA Didier (042 JOUGLEUX Bernadette), 153 IRIGOIN Jean-Pierre , 186 MANDAGARAN Arnaud , 192 MIRANDE Jean-Pierre , 193 MONDORGE Guy (207 PONS Yves), 194 MOTSCH Nathalie , 207 PONS Yves , 218 SECALOT Michel , 225 UGALDE Yves (220 SOROSTE Michel), 230 VEUNAC Jacques

OJ N°27 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe ordures ménagères pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 189 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 4
Ne prend pas part au vote : 5
Non votants : 10

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques , 098 ESPIAUBE Marie-José , 110 ETCHEVERRY Michel , 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick , 108 ETCHETO Henri , 131 HACALA Germaine , 206 PICARD-FELICES Marie , 208 POULOU Guy

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 042 JOUGLEUX Bernadette , 050 CARRICABURU Jean , 106 ETCHEMENDY Rene (202 OLCOMENDY Daniel), 147 IRASTORZA Didier (042 JOUGLEUX Bernadette), 153 IRIGOIN Jean-Pierre , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie , 218 SECALOT Michel , 225 UGALDE Yves (220 SOROSTE Michel)

OJ N°28 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe du Port de plaisance pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 183 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 4
Ne prend pas part au vote : 4
Non votants : 18

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques , 098 ESPIAUBE Marie-José , 174 LARRANDA Régine , 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick , 108 ETCHETO Henri , 173 LARRAMENDY Jules , 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 021 BEGUE Catherine , 027 BERLAN Simone , 066 DARRASSE Nicole , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 095 ERRECARRET Anicet , 122 GASTAMBIDE Arno , 153 IRIGOIN Jean-Pierre , 175 LARRODE Jean-Pascal (027 BERLAN Simone), 186 MANDAGARAN Arnaud , 188 MEYZENC Sylvie (190 MILLET-BARBE Christian), 190 MILLET-BARBE Christian , 192 MIRANDE Jean-Pierre (102 ETCHEBEST Michel), 194 MOTSCH Nathalie , 207 PONS Yves , 218 SECALOT Michel , 220 SOROSTE Michel , 225 UGALDE Yves (220 SOROSTE Michel)

OJ N°29 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe du CFA pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 185 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 19

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 174 LARRANDA Régine

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 027 BERLAN Simone , 066 DARRASSE Nicole , 085 ECHEVERRIA Andrée (002 AGUERGARAY Léonie), 108 ETCHETO Henri ,114 EYHERABIDE Pierre , 116 FONTAINE Arnaud , 121 GARICOITZ Robert (114 EYHERABIDE Pierre),149 IRIART Jean-Claude , 172 LARRALDE André , 175 LARRODE Jean-Pascal (027 BERLAN Simone), 184 LOUGAROT Bernard , 186 MANDAGARAN Arnaud , 188 MEYZENC Sylvie (190 MILLET-BARBE Christian), 190 MILLET-BARBE Christian , 192 MIRANDE Jean-Pierre (102 ETCHEBEST Michel), 194 MOTSCH Nathalie , 218 SECALOT Michel , 220 SOROSTE Michel

OJ N°30 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE LA BASE DE LOISIRS DU BAIGURA.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe de la Base de loisirs du Baigura pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 187 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 3 voix

Ne prend pas part au vote : 3 voix

Non votants : 15 voix

Contre : 018 BARETS Claude

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 027 BERLAN Simone, 028 BERRA Jean-Michel, 043 BUSSIRON Jean-Yves, 066 DARRASSE Nicole, 072 DELGUE Lucien , 095 ERRECARRET Anicet , 116 FONTAINE Arnaud , 169 LAMERENS Jean-Michel , 172 LARRALDE André , 175 LARRODE Jean-Pascal (027 BERLAN Simone), 186 MANDAGARAN Arnaud , 188 MEYZENC Sylvie (190 MILLET-BARBE Christian), 190 MILLET-BARBE Christian , 192 MIRANDE Jean-Pierre (102 ETCHEBEST Michel), 218 SECALOT Michel

OJ N°31 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE LA SALLE DE SPECTACLES AMIKUZE.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe Salle de spectacles Amikuze pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 182 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 9

Ne prend pas part au vote : 3

Non votants : 13

Contre : 030 BETBEDER Lucien, 110 ETCHEVERRY Michel

Abstention : 014 ARROSSAGARAY Pierre, 077 DONAPETRY Jean-Michel, 078 DOYHENART Jean-Jacques , 098 ESPIAUBE Marie-José , 104 ETCHEMAITE Pierre , 122 GASTAMBIDE Arno , 143 IHIDOY Sébastien , 146 IPUTCHA Jean-Marie , 179 LATAILLADE Robert

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 018 BARETS Claude , 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 027 BERLAN Simone , 065 DARASPE Daniel, 066 DARRASSE Nicole, 116 FONTAINE Arnaud , 184 LOUGAROT Bernard, 186 MANDAGARAN Arnaud, 188 MEYZENC Sylvie (190 MILLET-BARBE Christian), 190 MILLET-BARBE Christian, 194 MOTSCH Nathalie, 204 ONDARS Yves , 218 SECALOT Michel

OJ N°32 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME BIDACHE.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe de l'Office de Tourisme de Bidache pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 187 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 5

Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 14

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 136 HIRIART Michel ,184 LOUGAROT Bernard, 199 NOUSBAUM Pierre-Marie

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARDFELICES Marie

Non votants : 014 ARROSSAGARAY Pierre, 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 023 BEHOTEGUY Maider, 066 DARRASSE Nicole , 072 DELGUE Lucien , 115 FIESCHI Pierre , 116 FONTAINE Arnaud , 148 IRIART Alain , 171 LARRABURU Antton , 186 MANDAGARAN Arnaud , 188 MEYZENC Sylvie (190 MILLET-BARBE Christian), 190 MILLET-BARBE Christian , 194 MOTSCH Nathalie , 230 VEUNAC Jacques

OJ N°33 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DES PISCINES GARAZI BAIGORRI.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe Piscines Garazi Baigorri pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 186 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 6
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 14

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 110 ETCHEVERRY Michel, 174 LARRANDA Régine, 179 LATAILLADE Robert, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 025 BERARD Marc, 053 CASABONNE Bernard , 066 DARRASSE Nicole , 075 DESTIZON Patrick , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 085 ECHEVERRIA Andrée (002 AGUERGARAY Léonie), 116 FONTAINE Arnaud , 122 GASTAMBIDE Arno , 150 IRIART Jean-Pierre , 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste (082 DUHART Peyuco), 165 LACOSTE Xavier , 171 LARRABURU Antton , 175 LARRODE Jean-Pascal (027 BERLAN Simone), 186 MANDAGARAN Arnaud

OJ N°34 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE CULTURE ERROBI.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe Culture Errobi pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 184 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 4

Ne prend pas part au vote : 4

Non votants : 16

Contre : 110 ETCHEVERRY Michel

Abstention : 061 CLAVERIE Peio , 078 DOYHENART Jean-Jacques , 098 ESPIAUBE Marie-José , 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick , 108 ETCHETO Henri , 206 PICARD FELICES Marie , 218 SECALOT Michel

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 025 BERARD Marc , 032 BIDART Jean-Paul , 045 CACHENAUT Bernard , 053 CASABONNE Bernard , 066 DARRASSE Nicole , 116 FONTAINE Arnaud , 132 HARRIET Jean-Pierre (217 SANSBERRO Thierry), 153 IRIGOIN Jean-Pierre , 167 LAFITTE Pascal , 169 LAMERENS Jean-Michel , 171 LARRABURU Antton , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie , 204 ONDARS Yves , 208 POULOU Guy

OJ N°35 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE SCENE DE PAYS GARAZI BAIGORRI.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe Scène de Pays Garazi Baigorri pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 189 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 5

Ne prend pas part au vote : 3

Non votants : 12

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 110 ETCHEVERRY Michel, 174 LARRANDA Régine, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 031 BICAIN Jean-Michel , 040 BRAU-BOIRIE Françoise , 041 BRISSON Max , 066 DARRASSE Nicole , 102 ETCHEBEST Michel , 116 FONTAINE Arnaud , 165 LACOSTE Xavier , 171 LARRABURU Antton , 179 LATAILLADE Robert , 186 MANDAGARAN Arnaud , 187 MARTINDOLHAGARAY Christine , 208 POULOU Guy

OJ N°36 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE OPERATIONS ECONOMIQUES GARAZI BAIGORRI.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe opérations économiques Garazi Baigorri pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 191 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 4

Ne prend pas part au vote : 3

Non votants : 10

Contre : 110 ETCHEVERRY Michel

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 098 ESPIAUBE Marie-José, 174 LARRANDA Régine, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 027 BERLAN Simone , 030 BETBEDER Lucien , 031 BICAIN Jean-Michel (032 BIDART Jean-Paul), 048 CARPENTIER Vincent , 116 FONTAINE Arnaud , 150 IRIART Jean-Pierre , 167 LAFITTE Pascal , 168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre , 171 LARRABURU Antton , 186 MANDAGARAN Arnaud

OJ N°37 - FINANCES ET FISCALITE.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE DE LA ZONE AMETZONDO.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe de la zone Ametzondo pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 190 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 7

Ne prend pas part au vote : 3

Non votants : 9

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 093 ERGUY Chantal, 098 ESPIAUBE Marie-José, 119 GALLOIS Françoise , 145 INCHAUSPE Henry , 146 IPUTCHA Jean-Marie , 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick , 108 ETCHETO Henri , 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 028 BERRA Jean-Michel , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 116 FONTAINE Arnaud , 122 GASTAMBIDE Arno , 168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre , 171 LARRABURU Antton , 186 MANDAGARAN Arnaud , 208 POULOU Guy , 218 SECALOT Michel

OJ N°38 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS COLLECTIFS DE PERSONNES SUD PAYS BASQUE.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à voter le budget supplémentaire du budget annexe Transports collectifs de personnes Sud Pays Basque pour l'exercice 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 193 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 5
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 8

Abstention : 078 DOYHENART Jean-Jacques, 095 ERRECARRET Anicet, 098 ESPIAUBE Marie-José, 174 LARRANDA Régine , 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick , 108 ETCHETO Henri , 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 023 BEHOTEGUY Maider , 065 DARASPE Daniel , 072 DELGUE Lucien , 116 FONTAINE Arnaud , 164 LACASSAGNE Alain , 167 LAFITTE Pascal , 171 LARRABURU Antton , 186 MANDAGARAN Arnaud

OJ N°39 - FINANCES ET FISCALITE.
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS COLLECTIFS SUD PAYS BASQUE 2017 – SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Il est donc proposé au Conseil communautaire de voter une subvention d'équilibre de 3 389 753 € pour 2017 afin de financer les charges du budget annexe Transports collectifs Sud Pays Basque. Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 657364 « Subventions de fonctionnement aux services rattachés à caractère industriel et commercial » du budget principal.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 184 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 5
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 16

Contre : 167 LAFITTE Pascal

Abstention : 024 BELLEAU Gabriel, 078 DOYHENART Jean-Jacques, 095 ERRECARRET Anicet, 098 ESPIAUBE Marie-José, 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick, 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD FELICES Marie

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 045 CACHENAUT Bernard, 065 DARASPE Daniel, 070 DE PAREDES Xavier, 115 FIESCHI Pierre, 126 GONZALEZ Francis, 143 IHIDOY Sébastien, 144 INCHAUSPE Benat (115 FIESCHI Pierre), 146 IPUTCHA Jean-Marie, 157 ITHURRALDE Eric , 171 LARRABURU Antton , 178 LASSERRE-DAVID Florence (135 HIALLE Sylvie), 186 MANDAGARAN Arnaud, 194 MOTSCH Nathalie, 218 SECALOT Michel , 230 VEUNAC Jacques

OJ N°40 - FINANCES ET FISCALITE.

PROCES-VERBAL CONSTATANT LE TRANSFERT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AINSI QUE TOUTES CONVENTIONS, CONTRATS OU ENGAGEMENTS EN COURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE POUR LA COMPETENCE TRANSPORTS-MOBILITES VERS LE SYNDICAT DES MOBILITES PAYS BASQUE-ADOUR.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'acter le procès-verbal de transfert joint en annexe,
- de mandater le comptable public pour procéder aux écritures nécessaires à la reprise des comptes,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les avenants de transfert des contrats et conventions en cours.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 188 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 19

Abstention : 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 060 CHASSERIAUD Patrick

Non votants : 015 BACHO Sauveur , 023 BEHOTEGUY Mairer , 024 BELLEAU Gabriel , 026 BERGE Mathieu , 043 BUSSIRON Jean-Yves , 047 CAPDEVIELLE Colette , 066 DARRASSE Nicole , 072 DELGUE Lucien , 074 DEQUEKER Valérie , 102 ETCHEBEST Michel , 115 FIESCHI Pierre , 128 GOYHENEIX Joseph , 144 INCHAUSPE Benat (115 FIESCHI Pierre), 153 IRIGOIN Jean-Pierre , 157 ITHURRALDE Eric , 171 LARRABURU Antton , 186 MANDAGARAN Arnaud , 192 MIRANDE Jean-Pierre (102 ETCHEBEST Michel), 220 SOROSTE Michel

OJ N°41 - FINANCES ET FISCALITE.

REVISION ET CREATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Au regard des rythmes d'avancement et de l'évolution du coût des opérations, il est proposé au Conseil communautaire, d'ajuster les montants et/ou la répartition pluriannuelle des crédits de paiements et de créer des AP selon le détail figurant en annexe.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 188 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 6
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 12

Contre : 068 DE CORAL Odile

Abstention : 099 ETCHART Jean-Louis , 119 GALLOIS Françoise , 123 GAVILAN Francis ,
136 HIRIART Michel , 184 LOUGAROT Bernard , 199 NOUSBAUM Pierre-Marie

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 025 BERARD Marc, 054 CASET Jean-Louis, 064 DALLEMANE Michel, 132
HARRIET Jean-Pierre (217 SANSBERRO Thierry), 140 IDIART Alphonse, 142
IDIARTEGARAYPUYOU Jeanne, 143 IHIDOY Sébastien, 167 LAFITTE Pascal, 171
LARRABURU Antton, 186 MANDAGARAN Arnaud, 204 ONDARS Yves, 217 SANSBERRO
Thierry

OJ N°42 - FINANCES ET FISCALITE.

COMMUNES MEMBRES DU POLE TERRITORIAL COTE BASQUE – ADOUR - FONDS DE CONCOURS PREEXISTANTS A LA FUSION.

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver l'attribution aux communes d'Anglet, de Bayonne, de Biarritz, de Bidart et de Boucau (pôle territorial Côte Basque – Adour), les fonds de concours tels que détaillés ci-dessus pour un montant total de 8 541 585 € ;
- valider les termes des conventions financières correspondantes, annexées au présent rapport, et autoriser Monsieur le Président ou son représentant à procéder à leur signature ainsi que de tout acte y afférant.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 149 voix
Contre : 33 voix
Abstention : 19
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 6

Contre : 004 ALCUGARAT Christian , 007 ANCHORDOQUY Jean-Michel , 010 ARAMENDI
Philippe , 015 BACHO Sauveur , 018 BARETS Claude , 022 BEGUERIE Adrien , 028
BERRA Jean-Michel , 044 BUTORI Nicole , 068 DE CORAL Odile , 077 DONAPETRY Jean-
Michel , 080 DUBOIS Alain , 091 ELIZALDE Iker , 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine ,
093 ERGUY Chantal , 095 ERRECARRET Anicet , 110 ETCHEVERRY Michel , 114
EYHERABIDE Pierre , 119 GALLOIS Françoise, 120 GAMOY Roger , 121 GARICOITZ
Robert , 122 GASTAMBIDE Arno , 123 GAVILAN Francis , 136 HIRIART Michel , 145
INCHAUSPE Henry , 150 IRIART Jean-Pierre , 172 LARRALDE André , 181 LESPADÉ
Daniel , 184 LOUGAROT Bernard , 193 MONDORGE Guy , 199 NOUSBAUM Pierre-Marie ,
207 PONS Yves , 212 PREBENDE Jean-Louis , 233 YBARGARAY Jean-Claude

Abstention : 024 BELLEAU Gabriel , 030 BETBEDER Lucien , 043 BUSSIRON Jean-Yves ,
051 CARRICART Pierre , 078 DOYHENART Jean-Jacques , 087 ELGOYHEN Monique ,

090 ELISSALDE Philippe , 098 ESPIAUBE Marie-José , 112 EXILARD Pascale , 117 FOURNIER Jean-Louis , 134 HEUGUEROT Daniel , 146 IPUTCHA Jean-Marie , 149 IRIART Jean-Claude , 165 LACOSTE Xavier , 167 LAFITTE Pascal , 173 LARRAMENDY Jules , 174 LARRANDA Régine , 200 OCAFRAIN Gilbert , 201 OCAFRAIN Michel

Ne prend pas part au vote : 021 BEGUE Catherine , 218 SECALOT Michel

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie, 048 CARPENTIER Vincent, 085 ECHEVERRIA Andrée (002 AGUERGARAY Léonie), 102 ETCHEBEST Michel , 143 IHIDOY Sébastien , 186 MANDAGARAN Arnaud

OJ N°43 - FINANCES ET FISCALITE. **FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS.**

Rapporteur : M. Peyuco DUHART

Considérant qu'il convient de déterminer les durées d'amortissement des immobilisations pour les budgets de la nouvelle Communauté d'Agglomération Pays Basque, il vous est proposé :

- d'adopter pour les catégories de biens ou les biens renouvelables acquis à compter du 1^{er} janvier 2017, les durées d'amortissement détaillées dans les tableaux annexés ;
- d'amortir en un an les biens d'un montant inférieur à 1.000 € HT imputés en section d'investissement compte tenu de leur caractère durable ;
- d'amortir en un an les subventions versées par délégation de l'Etat au titre du logement social ; les sommes perçues de la part de l'Etat étant en corollaire transférées sur la même durée ;
- de présenter à l'assemblée délibérante, chaque année, lors du vote du budget, l'application ou non des règles de neutralisation.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 194 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 11

Contre : 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine

Abstention : 184 LOUGAROT Bernard

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie , 019 BARUCQ Guillaume (194 MOTSCH Nathalie), 023 BEHOTEGUY Maider , 025 BERARD Marc , 132 HARRIET Jean-Pierre (217 SANBERRO Thierry), 150 IRIART Jean-Pierre , 157 ITHURRALDE Eric , 186 MANDAGARAN Arnaud , 194 MOTSCH Nathalie , 216 SANPONS Maryse , 217 SANBERRO Thierry

OJ N°44 - FINANCES ET FISCALITE. **COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES – EXONERATION EN FAVEUR DES ENTREPRISES DE SPECTACLE VIVANT.**

Rapporteur : M. Francis GONZALEZ

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter des exonérations fiscales en faveur des entreprises de spectacle vivant compter du 1^{er} janvier 2018.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 195 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 11

Contre : 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie , 007 ANCHORDOQUY Jean-Michel , 038 BORDES Alexandre (064 DALLEMANE Michel), 048 CARPENTIER Vincent , 080 DUBOIS Alain (007 ANCHORDOQUY Jean-Michel), 090 ELISSALDE Philippe , 150 IRIART Jean-Pierre , 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste (082 DUHART Peyuco), 186 MANDAGARAN Arnaud , 199 NOUSBAUM Pierre-Marie (136 HIRIART Michel), 204 ONDARS Yves

OJ N°45 - FINANCES ET FISCALITE.
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES – EXONERATION EN FAVEUR DES
ETABLISSEMENTS DE SPECTACLES CINEMATOGRAPHIQUES.

Rapporteur : M. Francis GONZALEZ

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter des exonérations fiscales en faveur des établissements de spectacles cinématographiques à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 199 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 8

Non votants : 025 BERARD Marc, 072 DELGUE Lucien, 076 DEVEZE Christian, 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine, 186 MANDAGARAN Arnaud, 198 NEYS Philippe (076 DEVEZE Christian), 199 NOUSBAUM Pierre-Marie (136 HIRIART Michel), 230 VEUNAC Jacques

OJ N°46 - FINANCES ET FISCALITE.
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES – EXONERATION EN FAVEUR DES
LIBRAIRIES INDEPENDANTES.

Rapporteur : M. Francis GONZALEZ

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter cette exonération fiscale en faveur des librairies indépendantes à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 191 voix
Contre : 0 voix

Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 13

Ne prend pas part au vote : 131 HACALA Germaine , 206 PICARD-FELICES Marie , 218 SECALOT Michel

Non votants : 006 ALZURI Emmanuel , 024 BELLEAU Gabriel , 041 BRISSON Max , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 122 GASTAMBIDE Arno , 130 GUILLEMOTONIA Pierre , 135 HIALLE Sylvie , 157 ITHURRALDE Eric , 166 LAFITE Guy , 181 LESPARE Daniel , 186 MANDAGARAN Arnaud , 204 ONDARS Yves

OJ N°47 - FINANCES ET FISCALITE.
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES – SUPPRESSION DE L’EXONERATION EN FAVEUR DES LOUEURS DE MEUBLE ORDINAIRE.

Rapporteur : M. Francis GONZALEZ

Il est proposé au Conseil communautaire d’adopter cette mesure fiscale à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 190 voix
Contre : 5 voix
Abstention : 1
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 10

Contre : 070 DE PAREDES Xavier , 075 DESTIZON Patrick , 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 120 GAMOY Roger , 142 IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne

Abstention : 059 CHANGALA André

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie , 021 BEGUE Catherine , 034 BIDEGARAY Barthelemy , 123 GAVILAN Francis , 128 GOYHENEIX Joseph , 133 HAYE Ghislaine , 174 LARRANDA Régine , 186 MANDAGARAN Arnaud , 204 ONDARS Yves , 216 SANPONS Maryse

OJ N°48 - FINANCES ET FISCALITE.
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES – MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE CONVERGENCE ET FIXATION DES COEFFICIENTS MULTIPLICATEURS

Rapporteur : M. Francis GONZALEZ

Dans l’objectif de maintenir le niveau de ressources de la Communauté et en application du pacte financier et fiscal adopté qui prévoit le principe du lissage, il est proposé au Conseil communautaire d’appliquer à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- le maintien du coefficient à 1,2 sur le secteur Côte Basque - Adour (communes d’Anglet, de Bayonne, de Biarritz, de Bidart et de Boucau) ;
- et la mise en œuvre du dispositif de convergence progressive sur la période maximale autorisée de quatre ans (de 2018 à 2021) avec une augmentation annuelle du coefficient multiplicateur de 0,05 sur les autres secteurs territoriaux de la Communauté (soit les 153 autres communes), où s’applique en 2017 le coefficient fixé à 1.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 157 voix
Contre : 22 voix
Abstention : 16
Ne prend pas part au vote : 4
Non votants : 4

Contre : 011 ARCOUET Serge , 066 DARRASSE Nicole , 068 DE CORAL Odile , 069 DE LARA Manuel , 070 DE PAREDES Xavier , 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 097 ESMIEU Alain , 101 ETCHEBERRY Jean-Jacques , 110 ETCHEVERRY Michel , 115 FIESCHI Pierre , 123 GAVILAN Francis , 136 HIRIART Michel , 138 IBARLOZA Inaki , 144 INCHAUSPE Benat , 153 IRIGOIN Jean- Pierre , 160 JONCOHALSA Christian , 162 KEHRIG COTTENCON Chantal , 179 LATAILLADE Robert , 184 LOUGAROT Bernard , 188 MEYZENC Sylvie , 199 NOUSBAUM Pierre-Marie , 208 POULOU Guy

Abstention : 051 CARRICART Pierre , 081 DUHART Agnès , 089 ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa , 093 ERGUY Chantal , 096 ESCAPIL-INCHAUSPE Philippe , 099 ETCHART Jean-Louis , 102 ETCHEBEST Michel , 117 FOURNIER Jean-Louis , 118 GALANT Jean-Michel , 145 INCHAUSPE Henry , 147 IRASTORZA Didier , 156 IRUME Jean-Michel , 158 ITHURRIA Nicole , 192 MIRANDE Jean-Pierre , 204 ONDARS Yves , 230 VEUNAC Jacques

Ne prend pas part au vote : 021 BEGUE Catherine , 083 DURRUTY Sylvie , 131 HACALA Germaine , 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 090 ELISSALDE Philippe, 167 LAFITTE Pascal, 186 MANDAGARAN Arnaud , 225 UGALDE Yves (220 SOROSTE Michel)

OJ N°49 - FINANCES ET FISCALITE.
FISCALITE DES DECHETS – INSTAURATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES
ORDURES MENAGERES.

Rapporteur : M. Francis GONZALEZ

Il est proposé au Conseil communautaire d'instaurer la TEOM à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 192 voix
Contre : 4 voix
Abstention : 3
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 4

Contre : 051 CARRICART Pierre, 068 DE CORAL Odile, 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine ,218 SECALOT Michel

Abstention : 010 ARAMENDI Philippe, 091 ELIZALDE Iker , 204 ONDARS Yves

Non votants : 069 DE LARA Manuel, 184 LOUGAROT Bernard, 186 MANDAGARAN Arnaud, 214 SAINT ESTEVEN Marc

OJ N°50 - FINANCES ET FISCALITE.

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – SUPPRESSION DE L'EXONERATION POUR LES IMMEUBLES NON DESSERVIS PAR LE SERVICE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES.

Rapporteur : M. Francis GONZALEZ

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter cette disposition applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 185 voix

Contre : 5 voix

Abstention : 3

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 8

Contre : 065 DARASPE Daniel , 110 ETCHEVERRY Michel , 125 GOMEZ Ruben , 208 POULOU Guy ,232 VILLENEUVE Arnaud

Abstention : 157 ITHURRALDE Eric , 189 MIALOCQ Marie José , 199 NOUSBAUM Pierre-Marie

Ne prend pas part au vote : 068 DE CORAL Odile

Non votants : 021 BEGUE Catherine , 069 DE LARA Manuel , 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 136 HIRIART Michel , 149 IRIART Jean-Claude , 186 MANDAGARAN Arnaud , 204 ONDARS Yves , 214 SAINT ESTEVEN Marc

OJ N°51 - FINANCES ET FISCALITE.

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – FIXATION DU ZONAGE DE LA TEOM POUR 2018.

Rapporteur : M. Francis GONZALEZ

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le zonage de la TEOM pour l'année 2018.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 185 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 5

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 10

Contre : 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine

Abstention : 068 DE CORAL Odile , 117 FOURNIER Jean-Louis , 172 LARRALDE Andre , 173 LARRAMENDY Jules , 197 NEGUELOUART Pascal

Non votants : 021 BEGUE Catherine , 027 BERLAN Simone , 029 BERTHET André (074 DEQUEKER Valérie), 030 BETBEDER Lucien , 069 DE LARA Manuel , 136 HIRIART Michel

(208 POULOU Guy), 175 LARRODE Jean-Pascal (027 BERLAN Simone), 186 MANDAGARAN Arnaud , 207 PONS Yves , 210 POYDESSUS Philippe

OJ N°52 - RESSOURCES HUMAINES.
CREATION, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Les modalités de création, de composition et de fonctionnement du CHSCT ayant recueilli l'avis favorable du Comité Technique, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à la création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 181 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 2

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 14

Abstention : 112 EXILARD Pascale , 134 HEUGUEROT Daniel

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie , 006 ALZURI Emmanuel , 025 BERARD Marc , 028 BERRA Jean-Michel , 034 BIDEGARAY Barthelemy , 077 DONAPETRY Jean-Michel (122 GASTAMBIDE Arno), 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 125 GOMEZ Ruben (232 VILLENEUVE Arnaud), 130 GUILLEMOTONIA Pierre , 145 INCHAUSPE Henry , 186 MANDAGARAN Arnaud , 192 MIRANDE Jean-Pierre (102 ETCHEBEST Michel), 211 PRAT Jean-Michel , 232 VILLENEUVE Arnaud

OJ N°53 - ECONOMIE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET TOURISME.
TOURISME. INSTITUTION DE LA TAXE DE SEJOUR COMMUNAUTAIRE.

Rapporteur : M. Daniel OLCOMENDY

Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- instituer, à compter du 1^{er} janvier 2018, sur cent cinquante-deux communes du territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, citées ci-avant, une taxe de séjour communautaire au réel sur l'ensemble des catégories d'hébergements,
- fixer la période de perception de cette taxe de séjour du 1^{er} janvier au 31 décembre,
- fixer les tarifs de la taxe de séjour tels que définis dans le tableau ci-dessus,
- fixer le loyer journalier minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à 5 €,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes et documents afférents à cette opération et nécessaires à l'application de cette taxe de séjour,
- charger Monsieur le Président ou son représentant à notifier cette décision aux services préfectoraux,
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à notifier la présente délibération à chacune des communes membres et à tous les hébergeurs du territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque hormis les hébergeurs des communes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Cambo-les-Bains et Hendaye.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 181 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 4
Non votants : 9

Contre : 075 DESTIZON Patrick

Ne prend pas part au vote : 042 JOUGLEUX Bernadette, 068 DE CORAL Odile, 076 DEVEZE Christian, 147 IRASTORZA Didier

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie, 021 BEGUE Catherine, 025 BERARD Marc, 026 BERGE Mathieu, 028 BERRA Jean-Michel, 112 EXILARD Pascale, 134 HEUGUEROT Daniel (112 EXILARD Pascale), 186 MANDAGARAN Arnaud, 204 ONDARS Yves

OJ N°54 - ECONOMIE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET TOURISME.
TOURISME. INSTITUTION DE L'AUTORISATION PREALABLE DE CHANGEMENT D'USAGE DES LOCAUX D'HABITATION SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE SITUEES EN ZONE TENDUE AU SENS DE L'ARTICLE 232 DU CODE GENERAL DES IMPOTS.

Rapporteur : M. VEUNAC Michel

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter les dispositions suivantes :

- La procédure d'autorisation préalable au changement d'usage de locaux destinés à l'habitation en vue de les louer de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, est instituée sur les communes de Ahetze, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriadou, Boucau, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre-d'Irube, Urcuit, Urrugne, Ustaritz et Villefranque, villes classées en zone tendue, selon les modalités prévues ci-après.
- Le fait de louer un local meublé destiné à l'habitation de manière répétée pour de courtes durées à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile constitue un changement d'usage. Toutes les catégories de logements et leurs annexes, constituent des locaux destinés à l'habitation. Tout propriétaire devra engager une demande d'autorisation préalable auprès du maire de la commune sur laquelle le bien est situé.
La demande d'autorisation sera instruite en prenant en compte les objectifs de mixité sociale, les caractéristiques des marchés de locaux d'habitation et la nécessité de ne pas aggraver la pénurie de logements.
En l'absence de compensation, l'autorisation de changement d'usage est accordée à titre personnel ; elle cesse de produire effet lorsqu'il est mis fin, à titre définitif, pour quelque raison que ce soit, à l'exercice professionnel du bénéficiaire.
- L'évaluation des moyens humains et techniques nécessaires à la mise en place de cette procédure par les communes (instruction, contrôle) restant à finaliser, l'entrée en vigueur de ce dispositif est fixée au 1^{er} janvier 2018.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 182 voix
Contre : 4 voix
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 4

Contre : 075 DESTIZON Patrick , 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 136 HIRIART Michel , 208 POULOU Guy

Ne prend pas part au vote : 042 JOUGLEUX Bernadette , 068 DE CORAL Odile , 147 IRASTORZA Didier

Non votants : 021 BEGUE Catherine , 026 BERGE Mathieu , 186 MANDAGARAN Arnaud , 230 VEUNAC Jacques

OJ N°55 - ECONOMIE, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET TOURISME.
TOURISME. OFFICE DE TOURISME PAYS DE BIDACHE : MODIFICATION DES STATUTS (PÔLE TERRITORIAL PAYS DE BIDACHE).

Rapporteur : M. Daniel OLCOMENDY

Le Conseil communautaire est invité à approuver la nouvelle rédaction des statuts joints à la délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 176 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 14

Ne prend pas part au vote : 042 JOUGLEUX Bernadette , 076 DEVEZE Christian , 147 IRASTORZA Didier

Non votants : 021 BEGUE Catherine , 058 CAZALIS Christelle , 133 HAYE Ghislaine , 153 IRIGOIN Jean-Pierre, 166 LAFITE Guy, 167 LAFITTE Pascal, 186 MANDAGARAN Arnaud , 188 MEYZENC Sylvie (190 MILLET-BARBE Christian), 190 MILLET-BARBE Christian , 192 MIRANDE Jean-Pierre (102 ETCHEBEST Michel), 204 ONDARS Yves , 208 POULOU Guy , 218 SECALOT Michel , 230 VEUNAC Jacques

OJ N°56 - EAU, LITTORAL ET MILIEUX NATURELS.
RAPPORTS ANNUELS 2016 DES DELEGATAIRES POUR L'ASSAINISSEMENT.

Rapporteur : M. Alain IRIART

Le Conseil communautaire prend acte des rapports annuels du délégataire, au titre de l'exercice 2016.

OJ N°57 - EAU, LITTORAL ET MILIEUX NATURELS.
RAPPORTS ANNUELS 2016 DES DELEGATAIRES POUR L'EAU POTABLE.

Rapporteur : M. Eric NARBAIS-JAUREGUY

Le Conseil communautaire prend acte des rapports annuels du délégataire, au titre de l'exercice 2016.

OJ N°58 - EAU, LITTORAL ET MILIEUX NATURELS.
RAPPORTS ANNUELS 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, NON COLLECTIF ET D'EAU POTABLE.

Rapporteur : M. Alain IRIART

Le Conseil communautaire prend acte des rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif, au titre de l'exercice 2016.

OJ N°59 - EAU, LITTORAL ET MILIEUX NATURELS
ALLEE DU CANON A ANGLET - PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC MMA IARD.

Rapporteur : M. Alain IRIART

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver les termes de ce protocole ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à procéder à sa signature, ainsi que tout acte nécessaire à son application.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 191
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

OJ N°60 - PREVENTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS.
PRISE DE COMPETENCE SUPPLEMENTAIRE CREATION ET GESTION DE SITES DE
VALORISATION ET DE STOCKAGE DE DECHETS INERTES D'ACTIVITES DU
BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS.

Rapporteur : M. Dominique BOSCO

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver la prise de compétence « Création et gestion de sites de valorisation et de stockage de déchets inertes d'activités du bâtiment et des travaux publics » à titre supplémentaire sur la totalité de son territoire ;
- d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches réglementaires en vue de recueillir l'accord des communes membres de la Communauté d'Agglomération.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 178 voix
Contre : 2 voix
Abstention : 3
Ne prend pas part au vote : 1
Non votants : 7

Contre : 065 DARASPE Daniel, 165 LACOSTE Xavier

Abstention : 112 EXILARD Pascale, 134 HEUGUEROT Daniel, 204 ONDARS Yves

Ne prend pas part au vote : 111 ETCHEBER Pierre

Non votants : 048 CARPENTIER Vincent, 051 CARRICART Pierre, 058 CAZALIS Christelle, 186 MANDAGARAN Arnaud, 189 MIALOCQ Marie José, 220 SOROSTE Michel, 225 UGALDE Yves (220 SOROSTE Michel)

**OJ N°61 - PREVENTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS.
RAPPORTS ANNUELS 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE
PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS.**

Rapporteur : M. Dominique BOSCOQ

Le Conseil communautaire prend acte des rapports annuels annexés à la délibération.

**OJ N°62 - MOBILITES.
PÔLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM) DE LA GARE DE BAYONNE PAYS
BASQUE – ADOPTION DU PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITES DE PARTENARIAT
ENTRE LES DIFFERENTES MAITRISES D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DU
PROJET.**

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil Communautaire est invité à :

- entériner la répartition des maîtrises d'ouvrage et les caractéristiques des éléments de programme du projet de pôle d'échanges multimodal gare de Bayonne Pays Basque suites aux précédentes études de définition ;
- prendre acte du projet de protocole de partenariat pour la coordination du projet et autoriser Monsieur le Président à le signer.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 166 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 10

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 7

Abstention : 002 AGUERGARAY Léonie , 004 ALCUGARAT Christian , 085 ECHEVERRIA Andrée , 087 ELGOYHEN Monique , 099 ETCHART Jean-Louis , 101 ETCHEBERRY Jean-Jacques , 133 HAYE Ghislaine , 173 LARRAMENDY Jules , 174 LARRANDA Régine , 204 ONDARS Yves

Non votants : 025 BERARD Marc , 028 BERRA Jean-Michel , 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 109 ETCHEVERRY Maialen , 153 IRIGOIN Jean-Pierre , 186 MANDAGARAN Arnaud , 208 POULOU Guy

**OJ N°63 - ADMINISTRATION GENERALE.
APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DES 23 JANVIER, 4 FEVRIER, 24 FEVRIER ET 8 AVRIL 2017.**

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque approuve les procès-verbaux des séances des 23 janvier, 4 février, 24 février et 8 avril 2017.

OJ N°64- ADMINISTRATION GENERALE.
COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE PAR DELEGATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE.

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Il est rendu compte au Conseil communautaire des décisions prises par Monsieur le Président, en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

OJ N°65 - ADMINISTRATION GENERALE.
COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL PERMANENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE PAR DELEGATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE.

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Il est rendu compte au Conseil communautaire des délibérations adoptées par le Conseil permanent de la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 18 juillet 2017 en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales :

OJ N°66 - ADMINISTRATION GENERALE.
DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS
BASQUE AU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU
PAYS BASQUE ET DU SEIGNANX.

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire est invité à procéder à l'élection des 60 délégués titulaires et des 60 délégués suppléants qui seront appelés à siéger au sein du Comité syndical du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Basque et du Seignanx.

Abstentions : 029 BERTHET André, 074 DEQUEKER Valérie, 109 ETCHEVERRY Maialen, 133 HAYE Ghislaine, 167 LAFITTE Pascal

Ne participent pas au vote : 075 DESTIZON Patrick

Non votants : 028 BERRA Jean-Michel , 118 GALANT Jean-Michel , 166 LAFITE Guy , 181 LESPADÉ Daniel , 186 MANDAGARAN Arnaud , 219 SERVAIS Florence

Sont élus, avec 166 voix chacun, les délégués de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au Comité syndical du Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du pays Basque et du Seignanx:

TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p>Florence LASSERRE-DAVID Jacques VEUNAC Sandrine DERVILLE André BERTHET Alain LACASSAGNE Christian MILLET-BARBÉ Philippe DAUBISSE Martine BISAUTA Anne PINATEL Nathalie MOTSCH Richard TARDITS Louis VIAL Marc BERARD Pierre ESPILONDO Francis GONZALEZ Louis DARRIBEROUGE</p> <p>Marie-José MIALOCQ Sylvie LEIZAGOYEN Carole ORIVE Manuel DE LARA Chantal KEHRIG COTTENÇON Ramuntxo GOYETCHE Pascal MARTIN Anita LACARRA Jean TELECHEA Pierre INDABURU</p> <p>Rémi GAROSI Frédéric BARDIN Vincent CARPENTIER Jean-Michel LAMERENS Marie-Michèle GARAT Gérard MINVIELLE</p> <p>Pierre GUILLEMOTONIA Roland HIRIGOYEN Barthélémy BIDEGARAY Marc SAINT ESTEVEN Marie-José ETCHARTABERRY</p> <p>Pascal JOCOU Jean-Michel DONAPETRY Beñat INCHAUSPÉ Lucien BETBEDER Eric MAZAIN</p> <p>Gabriel BELLEAU Didier IRIGOIN Jean-Jacques LOUSTAUDAUDINE Arnaud MANDAGARAN</p> <p>Pierre EYHERABIDE Alphonse IDIART Beñat ITHURBIDE Claude BARETS</p>	<p>Jean-Pierre LAFLAQUIERE Sophie LAPLACE Daniel DUFAU Claudine GETTEN-PORCHÉ Philippe NEYS Serge ARCOUET Jean-Claude IRIART Philippe ESCAPIL INCHAUSPÉ François AMIGORENA Jeanine BLANCO Frédéric de BAILLIENCOURT M. Eric BONNAMY Isabelle CHARRITTON Marc CAMPANDEGUI Marie-Ange THEBAUD Gilles LASSABE</p> <p>Pascale GUICHARD Pascal PEYREBLANQUE Isabelle POLA LAKE Albert LAROUSSET Manuel VAQUERO Dany EUSTACHE Pierre-Marie NOUSBAUM Jean-Jacques GOUILLARDET Frédéric TRANCHÉ Jean-François ARRAMENDY</p> <p>Michel LAHORGUE Didier IRASTORZA Gérard BRUAT Roger GAMOY Alain CASTAING Mikel GOYHENECHÉ</p> <p>Christian PAILLAUGUE Michel THICOIPE Jérôme HARGUINDEGUY Marie-Claire ROMEO Robert LATAILLADE</p> <p>Michel ETCHEVERRY Arño GASTAMBIDE Régine LARRANDA Anne-Marie NADAUD Alain DUBOIS</p> <p>Jean Michel CAMOU Jean-Pierre APEÇARENA Gilbert DUBLANC Daniel LESPADÉ</p> <p>Jean-Claude YBARGARAY Jean-Pierre MAITIA Jean SAN PEDRO Jean-Michel GALANT</p>

Jean-Jacques ETCHEBERRY Jean-Pierre IRIART Bernard LOUGAROT Arnaud VILLENEUVE	Olivier CARASCO Marie-Christine SAGARDOY Sébastien CHALA Dominique HASTOY
André LARRALDE Xavier LACOSTE Jules LARRAMENDY	René ETCHEMENDY Bernard CACHENAUT Yves GENIN
Lucien COHERE Thierry AIME Yves PONS	Bernard MONTERO Geneviève DULIN Maider BEHOTEGUY

OJ N°67 - ADMINISTRATION GENERALE.
AJUSTEMENT DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE BIL TA GARBI.

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

A la suite de l'installation de Madame Bernadette JOUGLEUX en remplacement de Monsieur Vincent BRU, démissionnaire, le Conseil communautaire est invité à délibérer sur un ajustement au niveau de la représentation de la Communauté d'Agglomération au sein du syndicat mixte BIL TA GARBI.

Monsieur le Président invite à désigner Madame Bernadette JOUGLEUX en qualité de déléguée titulaire au sein du syndicat mixte BIL TA GARBI.

Abstention : 119 GALLOIS Françoise

Non votants : 009 APECARENA Jean-Pierre, 068 DE CORAL Odile, 117 FOURNIER Jean-Louis ,167 LAFITTE Pascal, 186 MANDAGARAN Arnaud, 204 ONDARS Yves, 214 SAINT ESTEVEN Marc

Est élue, avec 169 voix, Madame Bernadette JOUGLEUX en qualité de déléguée titulaire au sein du syndicat mixte BIL TA GARBI.

OJ N°68 - ADMINISTRATION GENERALE.
AJUSTEMENT DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE.

Rapporteur : M. Jean-René ETCHEGARAY

A la suite de l'installation de Madame Bernadette JOUGLEUX, Monsieur le Président invite à procéder à sa désignation au sein de la Commission Déchets de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en remplacement de Monsieur Vincent BRU.

Pour : 165 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 11

Abstention : 119 GALLOIS Françoise

Non votants : 012 ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (139 IBARRA Michel), 028 BERRA Jean-Michel ,061 CLAVERIE Peio , 085 ECHEVERRIA Andrée (002 AGUERGARAY Léonie), 102

ETCHEBEST Michel , 164 LACASSAGNE Alain , 186 MANDAGARAN Arnaud , 192 MIRANDE Jean-Pierre (102 ETCHEBEST Michel), 211 PRAT Jean-Michel , 229 VERNASSIERE Marie-Pierre , 230 VEUNAC Jacques

OJ N°69 - ADMINISTRATION GENERALE.
CREMATORIUM DE LA CÔTE BASQUE – RAPPORT D’ACTIVITES 2016.

Rapporteur : M. Bernard CACHENAUT

Le Conseil communautaire prend acte de la communication du rapport annuel d’activité du crématorium de la Côte Basque.

PROCESSUS DE PAIX AU PAYS BASQUE. DECLARATION AU GOUVERNEMENT.

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY expose :

Mes Chers collègues,

Le processus de paix engagé en 2011 à Saint-Sébastien, au Palais d’Aiete, sous l’égide de Koffi Annan, prix Nobel de la Paix, a connu une avancée importante le 8 avril 2017, date du désarmement effectif de l’organisation basque ETA.

La totalité des acteurs sociaux et politiques engagés dans la résolution du conflit au Pays Basque ont affirmé leur volonté de poursuivre leur action.

Après le désarmement, le temps est venu de traiter des conséquences de ce conflit qui a profondément divisé la société basque.

La prise en compte de la situation des prisonniers et des souffrances de toutes les victimes est un préalable incontournable.

Aujourd’hui, nous demandons au gouvernement le rapprochement des prisonniers, la libération de ceux qui sont malades ou en fin de peine.

Nous en appelons, ni plus ni moins, à l’application du droit commun.

Ces mesures urgentes s’inscrivent dans le règlement global et définitif du dossier des prisonniers.

C’est pour ces raisons que nous nous joignons à l’appel lancé par les artisans de la paix à la mobilisation du 9 décembre à Paris.

DECLARATION ADOPTEE LORS DE LA SEANCE PUBLIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2017

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié, en application de l’article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, aux prochains numéros du fascicule du recueil des délibérations prises par le Conseil.

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY remercie ses collègues et lève la séance à 14h.

Extrait PV affiché le 29 septembre 2017